

Note de conjoncture

> L'analyse économique de FranceAgriMer



• Juin 2015

Marchés à la production vrac 2014-15

2014/15 en 1000 hl	Volumes cumulés depuis le début de la campagne*		
	Rouges	Rosés	Blancs
Total Vins de France (SIG)	1 082 (-17%)	367 (-15%)	804 (-7%)
Vins de France (SIG) de cépages	389 (-13%)	141 (+25%)	429 (+4%)
Total IGP	3 428 (-8%)	2 440 (+22%)	1 601 (+0%)
IGP de cépages	2 546 (-9%)	1 412 (+23%)	1 342 (+0%)
AOC	↘	↗	↗

2014/15 en €/hl	Prix moyens depuis le début de la campagne*		
	Rouges	Rosés	Blancs
Total Vins de France (SIG)	75,72 (+12%)	80,52 (+14%)	86,98 (+10%)
Vins de France (SIG) de cépages	81,27 (+12%)	84,22 (+14%)	94,05 (+11%)
Total IGP	87,38 (+13%)	90,06 (+13%)	102,73 (+13%)
IGP de cépages	89,57 (+14%)	90,51 (+16%)	105,57 (+14%)
AOC	=	↗	↗

(*) Évolutions par rapport à 43 semaines de campagne 2013/14 pour les Vins de France (SIG) et les IGP et à 39 semaines pour les AOC.

Marché à la production

D'après les données des contrats d'achat disponibles à fin mai 2015, les cumuls des transactions vracs reculent par rapport à la campagne 2013-14 sur les trois couleurs des vins de France SIG, et en rouge, sur les vins de France SIG de cépages, les IGP (avec et sans cépages) et les AOC. En vins de France SIG, en IGP (avec et sans cépages) et en AOC, les cumuls des transactions progressent à la fois en rosés et blancs.

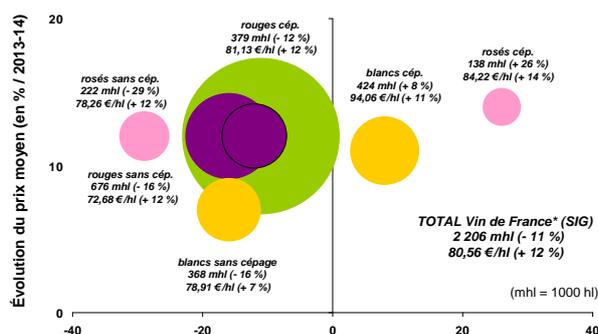
Les prix moyens augmentent pour l'ensemble des catégories précitées.

Marché Vins de France (SIG)

À fin mai 2015, le total des échanges de Vins de France (SIG) depuis le début de la campagne s'élève à 2,3 millions d'hectolitres, soit une baisse de 13 % par rapport à la même période en 2013/2014.

57 % des ventes concernent des vins vendus sans mention de cépage ce qui représente 1,29 million d'hl (soit - 20 % par rapport à fin mai 2014) réparti en 375 milliers d'hl de blancs (-16 %) et 919 milliers d'hl de rouges/rosés (-21 %).

Transactions vrac Vins de France (SIG) en 2014-2015
(détail des volumes et des prix des produits avec et sans mention de cépage)



(*) Vin de France (SIG) avec cépages = 43 % des volumes

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

Les ventes de Vins de France SIG mentionnant un cépage représentent 43 % des transactions, soit un volume cumulé de 958 milliers d'hl (- 2 % par rapport à la dernière campagne), dont 389 milliers d'hl de rouges (- 13%), 429 milliers d'hl de blancs (+ 4 %) et 141 milliers d'hl de rosés (+ 25 %).

Pour les Vins de France SIG sans mention de cépage tous les prix sont en hausse par rapport à la campagne 2013/2014 avec des prix supérieurs de 7% en blancs (78,90 €/hl) et de 12% en rouges (72,60 €/hl) et en rosés (78,23 €/hl).

Pour ceux mentionnant un cépage, les cours sont également en hausse dans toutes les couleurs avec des augmentations de 12 % pour les rouges (81,27 €/hl), de 11% pour les blancs (94 ,05 €/hl) et de 14 % pour les rosés (84,22 €/hl).

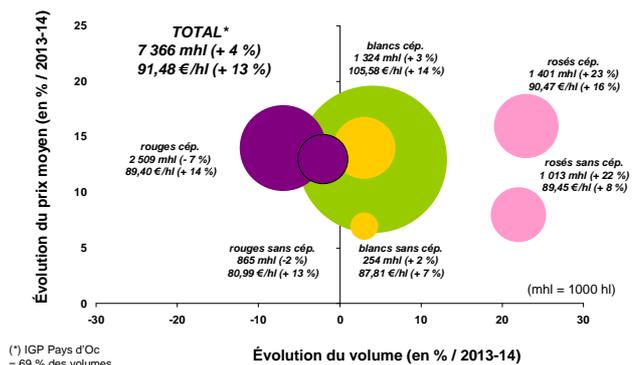
Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP)

A fin mai 2015, les échanges cumulés des IGP représentent 7,5 millions d'hectolitres, soit 2 % de plus qu'à la même période de la campagne précédente.

71 % des échanges concernent les vins vendus avec une mention de cépage, soit 5,3 millions d'hl (+ 0 %) répartis en 4 millions d'hl de rouges/rosés (+ 0 %) et 1,3 million d'hl de blancs (+ 0 %).

Les ventes de vins sans mention de cépage (29 % des transactions) enregistrent quant à eux un cumul de 2,2 millions d'hl (+ 7 %), dont 1,9 million d'hl de rouges/rosés (+ 8 %) et 258 milliers d'hl de blancs (- 1 %).

Transactions vrac IGP en 2014-2015
(détail des volumes et des prix des produits avec et sans mention de cépage)



(*) IGP Pays d'Oc = 69 % des volumes

Ventes en vrac à 39 semaines de campagne 2014/2015 (fin avril 2015)

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer/InterOcl/Isvo/CIVL

Les cours des IGP sans mention de cépage s'établissent à 85,57 €/hl (+ 11 %) pour les rouges/rosés et à 87,97 €/hl (+ 7 %) pour les blancs.

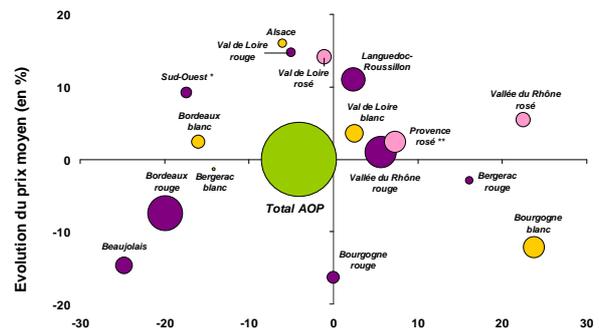
Avec mention de cépage, le prix des transactions est de 89,90 €/hl en rouges/rosés (+ 15 %) et de 105,57 €/hl en blancs (+ 14 %).

Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP)

Les informations communiquées par les organisations interprofessionnelles des vins à AOC/AOP à fin avril 2015 indiquent un recul du volume global d'échanges depuis le début de cette campagne, essentiellement dû au retrait de quelques appellations rouges de la plupart des régions.

Toutefois, les vins de la vallée du Rhône (rosés et rouges), les blancs du Val de Loire et de la Bourgogne, et les rosés de Provence restent avec des échanges supérieurs à la campagne précédente.

AOP rouges/rosés/blancs en 2014-2015
Transactions vrac à la production



* Sud-ouest données à fin mars 2015

** Variations en vot. non significatives

Évolution du volume (en % / 2013-14)

Ventes en vrac à 9 mois de campagne 2014/2015 (fin avril 2015)

Source : Organisations interprofessionnelles, Elaboration : FranceAgriMer

Source : Organisations interprofessionnelles, Elaboration : FranceAgriMer

En termes de valorisation, les appellations rouges sont en retrait, via les vignobles de Bordeaux, du Beaujolais, de la Bourgogne et de Bergerac, alors que les blanches et les rosés progressent globalement sauf pour le Bourgogne blanc.

Sortie de chais des récoltants 2014-2015

Selon les informations enregistrées par les douanes françaises à fin mars 2015, les sorties de chais des 8 premiers mois de la campagne sont en baisse de 8 % par rapport à fin mars 2014, à 28,563 millions d'hectolitres.

Ce retrait résulte du recul des sorties en vins sans IG (- 31 % à 3,855 millions d'hl), et des AOC/AOP (- 4 % à 18,162 millions d'hl), les sorties en IGP étant stables par rapport à 2013/2014 à 6,547 millions d'hl.

Evolution des sorties de chais des récoltants
2014/15 vs 2013/14

	Sorties de chais		
	2014/15	2013/14	Var. en %
AOC/AOP	18,162	18,884	- 4 %
IGP	6,547	6,569	0 %
VSIG et autres	3,855	5,558	- 31 %
TOTAL	28,563	31,010	- 8 %

Sorties de chais à 8 mois de campagne 2014-2015 (fin mars 2015)

Source : DGDDI

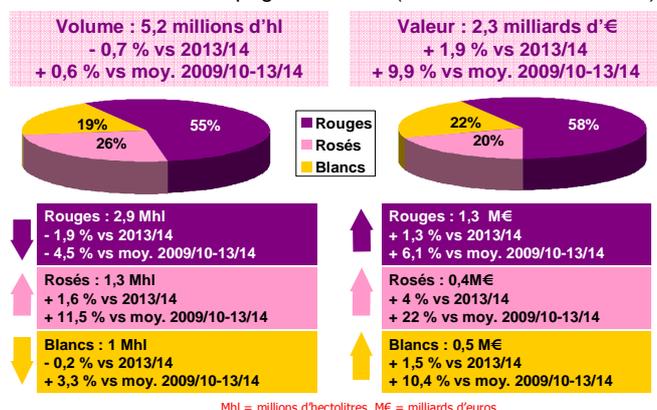
Consommation

Ventes de vins tranquilles en grande distribution : début de campagne 2014/15 (du 18/08/2014 au 01/03/2015) – Source : IRI

Au 1^{er} mars 2015, soit à cinq mois de la fin de campagne 2014/15, les ventes de vins tranquilles en grande distribution affichent - 0,7 % en volume et + 1,9 % en valeur par rapport à la campagne précédente, et + 0,6 % en volume et + 9,9 % en valeur par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Le prix moyen de vente (4,40 €/litre) augmente de 2,6 % par rapport à 2013/14, et de 9,2 % par rapport à la moyenne 2009/10-13/14.

FranceAgriMer Le marché des vins tranquilles en grande distribution
Début de campagne 2014/15 (du 18/08/14 au 01/03/15)

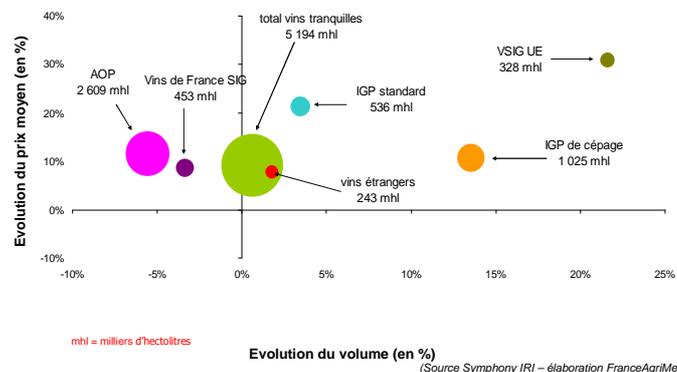


(Source Symphony IRI – élaboration FranceAgriMer)

En volume, les pertes en vins rouges se poursuivent au profit des rosés. En valeur, les trois couleurs progressent.

Toujours sous le coup du déficit de récolte lié aux intempéries, les ventes d'AOP restent en retrait (- 5,5 % en volume vs 2013/14 et - 5,6 % vs 2009/10-13/14), la majorité des régions productrices (hors Languedoc et Alsace) enregistrant des pertes.

FranceAgriMer Evolution des ventes de vins tranquilles par catégorie
Début de campagne 2014/15 (du 18/08/14 au 01/03/15)
vs moyenne 2009/10-2013/14



(Source Symphony IRI – élaboration FranceAgriMer)

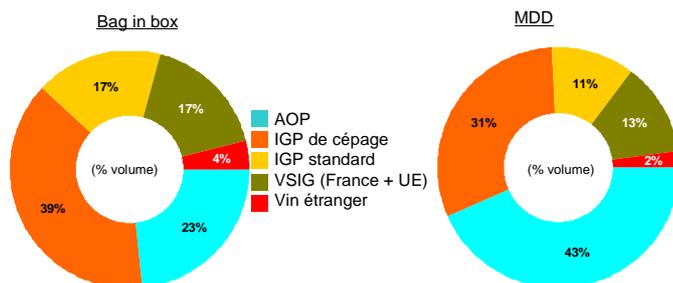
Les Vins de France rencontrent également des difficultés sur cette campagne, avec des pertes de 4,1 % en volume

et de 4,8 % en valeur vs 2013/14 (- 3,4 % en volume et + 5 % en valeur vs 2009/10-13/14).

Les IGP progressent, dynamisés par les vins de cépages, de même que les Vins sans IG en provenance de l'Union européenne et les vins étrangers.

Bien que majoritairement conditionné en bouteille 75 cl, le vin tranquille continue à se développer via le bag in box et les marques de distributeurs qui pèsent respectivement pour 35 % et pour 37 % dans les ventes.

FranceAgriMer Répartition des ventes de vins tranquilles en bag in box et sous marques de distributeurs (MDD)
Début de campagne 2014/15 (du 18/08/2014 au 01/03/2015)

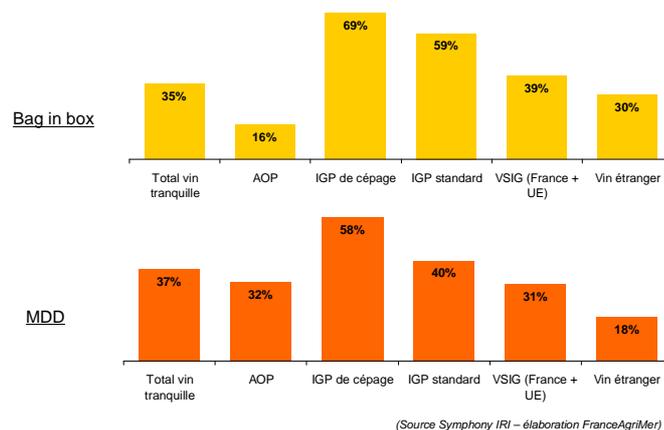


(Source Symphony IRI – élaboration FranceAgriMer)

Si les ventes en bag in box progressent de 6,4 % en volume vs 2013/14 et de 23,2 % vs 2009/10-13/14, elles s'essouffent cependant en MDD (- 3,5 % vs 2013/14 et + 0,4 % vs moyenne).

39 % des ventes de vins tranquilles en bag in box se rapportent aux IGP de cépages ; 43 % des ventes sous MDD concernent les AOP.

FranceAgriMer Poids du bag in box et des MDD dans les ventes par catégories
Début de campagne 2014/15 (du 18/08/2014 au 01/03/2015)



(Source Symphony IRI – élaboration FranceAgriMer)

Ces deux segments pèsent par ailleurs des parts non négligeables dans les ventes des vins IGP, comme illustré dans le graphique ci-dessus.

Par ailleurs, si le format 5 litres représente 61 % des ventes en bag in box, il pèse également 62 % dans les ventes de vins tranquilles commercialisés sous marques de distributeurs et conditionnés dans le même temps en bag in box.

Au final, les vins tranquilles sous MDD conditionnés en bag in box représentent 19 % du volume et 11 % de la valeur totale des ventes pour ce début de campagne.

Commerce extérieur

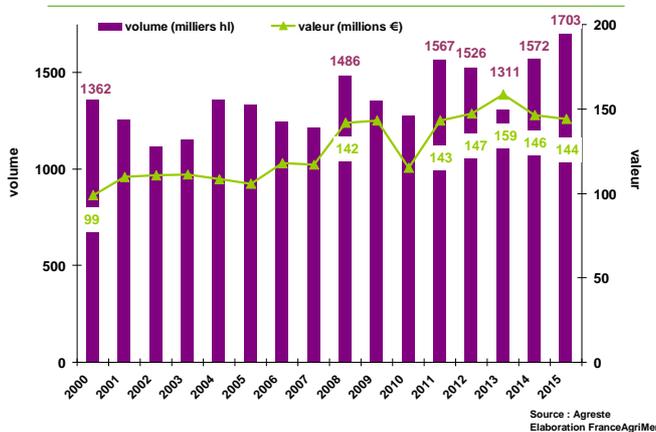
Rappel : l'évolution de la nomenclature pour le commerce extérieur permet de distinguer les vins IGP et les vins sans IG à partir du 1^{er} janvier 2010 seulement.

Les importations françaises de vins

Cumul 3 mois 2015

Les importations françaises de vins atteignent pour le premier trimestre 2015 leur plus haut niveau depuis plus de 15 ans et s'élèvent à plus de 1,7 million d'hectolitres (+ 8 % par rapport à 2014). Un record en volume qui se combine à un recul de la valeur de ces importations qui atteint 144 millions d'euros, soit - 2 % par rapport au premier trimestre 2014. La valorisation des vins importés diminue en effet pour la deuxième année consécutive, leur prix chute de 9 % entre 2014 et 2015 (contre - 23 % entre 2013 et 2014).

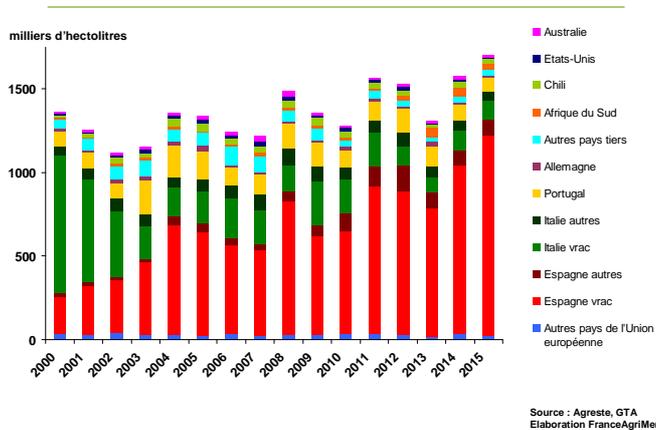
Les importations françaises de vins
3 mois 2015 (janvier-mars)



Les importations françaises par pays de provenance

L'évolution des importations françaises de vins par pays de provenance sur la période considérée montre un important changement depuis le début des années 2000.

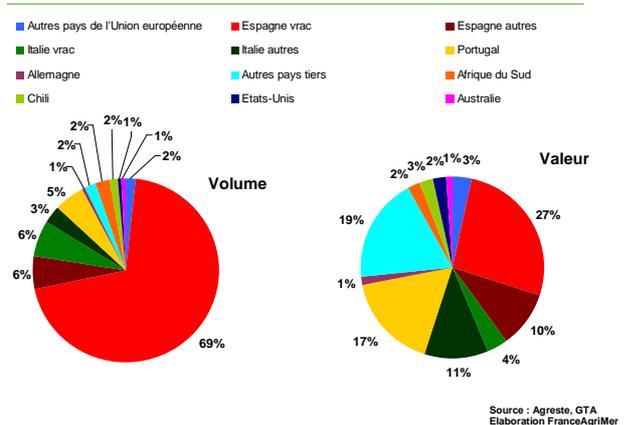
Les importations françaises de vins par pays
3 mois 2015 (janvier-mars)



Les importations françaises de vins sont constituées à environ 80 % de vin en vrac, avec une certaine variabilité selon les années et les disponibilités des principaux fournisseurs.

Il est intéressant de noter qu'au début des années 2000, le principal pays en provenance duquel la France importait du vin en vrac était l'Italie, alors qu'aujourd'hui l'Espagne domine. Les importations réalisées à partir d'Espagne sont en outre celles qui contribuent à la croissance des volumes importés que l'on observe depuis la fin des années 2000.

Les importations françaises de vins par pays
3 mois 2015 (janvier-mars)



La part que représentent les vins en vrac espagnols dans les importations françaises atteint pour les trois premiers mois de 2015 69 % en volume, mais uniquement 27 % en valeur. Le prix de ces vins a baissé suite à l'abondante récolte espagnole de 2013. Depuis 2014, il se situe sous la barre des 0,50 €/litre ce qui a entraîné la progression des volumes.

Les vins importés d'Italie et du Portugal sont très bien valorisés grâce au segment des vins en bouteille mais ils perdent des parts de marché ces dernières années.

Les importations françaises sont dominées, en volume, par des vins qui proviennent de pays de l'Union européenne (92 %). Les pays tiers ne peuvent en effet concurrencer l'Espagne sur le vin en vrac, qui représentent l'essentiel des volumes, ils se positionnent ainsi sur des segments plus valorisés, d'où la part plus importante qu'ils représentent en valeur en volume.

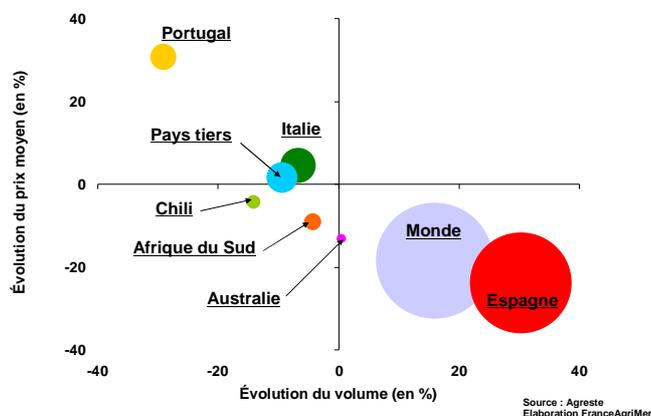
Evolution des importations françaises de vins par rapport à la moyenne 2012-2014

Entre 2011 et 2013, l'Espagne, a vu ses parts de marché diminuer sur le marché français, notamment du fait de faibles disponibilités. Cela a bénéficié à d'autres pays, et en particulier à l'Afrique du Sud en 2013.

L'Espagne est le seul pays qui progresse en volume entre 2014 et 2015, mais l'Italie reste bien positionnée en termes de parts de marché grâce notamment à de bonnes performances sur les vins effervescents.

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des importations françaises de vins, en volume et en prix, entre le premier trimestre de 2015 et la moyenne 2012-2014 de la même période. La taille des disques est proportionnelle au volume exporté pour chaque catégorie.

Les importations françaises de vins par pays Comparaison cumul 3 mois 2015 / moyenne 2012-2014



Comme le montre ce graphique, l'Espagne est toujours sur une dynamique positive, après une année 2014 où ses exportations vers la France avait déjà connu une forte croissance. Les autres pays européens traditionnellement fournisseurs du marché français voient leurs volumes exportés vers la France diminuer.

En 2015, la tendance est globalement à la baisse du prix moyen des vins importés, ce que suivent certains pays de l'hémisphère Sud, à l'inverse des pays de l'UE hors Espagne.

Remarque sur le relèvement des seuils de déclaration :
Depuis le 1er janvier 2011, le seuil statistique pour les déclarations d'échanges de biens a été relevé de 150 000 € à 460 000 €. Cette perte de données pourra impacter les chiffres douaniers que nous fournissons.

A contribué à ce numéro : unité Cultures et filières spécialisées / service Marchés et études des filières